AINSI FONT

Explorons les tiers-lieux de production

Gueules de Bois

PORTRAIT

EN PAYS DE LA LOIRE, DE NOMBREUX TIERS-LIEUX FAVORISENT UNE PRODUCTION LOCALE ET PARTAGÉE EN MUTUALISANT DES ATELIERS, DES MACHINES, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SAVOIR-FAIRE. COMMENT SONT-ILS NÉS ? COMMENT FONCTIONNENT-ILS ? QUE VIVENT LEURS USAGERS ? CAP TIERS-LIEUX VOUS PROPOSE DE LES DÉCOUVRIR AU TRAVERS D'UN PODCAST ET DE PORTRAITS COMPILÉS DANS LA SÉRIE «AINSI FONT», RÉALISÉE PAR LA CRESS PAYS DE LA LOIRE ET L'ASSOCIATION PING. RETROUVEZ TOUS LES NUMÉROS SUR LE SITE DE CAP TIERS-LIEUX.

CAP TIERS-LIEUX

CARTE D'IDENTITÉ

TRANSMISSION
PARTAGE
ARTISANAT

Gueules de Bois est née du désir de transmettre les techniques liées au bois à travers des actions collectives et responsables et de pouvoir proposer un atelier partagé dédié au travail du bois. Dans son atelier, Gueules de Bois met à disposition de ses usager·ères des espaces de travail, établis, outils et machines, des espaces de stockage, des ressources documentaires, pour permettre au plus grand nombre d'apprendre et de s'adonner au travail du bois. Ouvert aux particulier·ères comme aux professionnel·les, l'objectif de ce lieu est aussi de rassembler une communauté d'amateur·rices, professionnel·les et passionné·es du bois, afin qu'ils/elles puissent partager leurs connaissances et leurs savoir-faire et s'entraider.

ADRESSE : **2 rue du Sénégal - 44200 Nantes**
OUVERTURE : **Automne 2019**
STATUT JURIDIQUE : **Association**
SITE WEB : **gueulesdebois.fr**
CONTACT : **contact@gueulesdebois.fr**

LA PETITE HISTOIRE

D'UN BESOIN PERSONNEL À L'IDENTIFICATION D'UN MANQUE SUR LE TERRITOIRE

L'idée de créer un atelier bois partagé est venue du co-fondateur, Matthieu, qui, suite à son installation à Nantes, manque de place pour continuer à travailler le bois comme il en avait l'habitude. Il cherche alors un atelier sur le territoire mais doit se rendre à l'évidence : il n'en existe pas tel qu'il l'imagine. L'idée mûrit progressivement, notamment via des échanges avec des ateliers partagés aux modèles variés. Et, au gré des rencontres, une équipe se forme pour porter le projet.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION ET PREMIÈRES ACTIONS

En 2017, l'association Gueules de Bois est créée. A cette période, des réunions d'accueil et de présentation du projet sont organisées régulièrement pour mobiliser des personnes motivées pour s'investir dans le projet. Dès 2018, l'association démarre ses premières activités hors les murs. Elle réalise des chantiers participatifs pour la ville de Nantes et des ateliers d'initiation dans les maisons de quartier de Malakoff et de l'Île de Nantes. L'aventure démarre avec les moyens du bord : les outils et machines personnelles de l'équipe, ainsi que les matériaux, sont stockés dans le garage d'une bénévole, les établis sont sur des tréteaux, tout le matériel est transporté dans les voitures des bénévoles…

RECHERCHE D'UN LOCAL

Dès 2018, l'équipe met beaucoup d'énergie dans la recherche du futur atelier partagé. De nombreuses pistes sont envisagées avant d'aboutir au local actuel : des recherches sont conduites avec des acteurs locaux, des pistes s'ouvrent puis se ferment dans le centre-ville (qui ne s'avère pas idéal pour les livraisons de bois), pour partager un hangar… Au printemps 2019, l'association a l'opportunité de rejoindre l'Agronaute, ferme urbaine portée par La Sauge et de partager un local de 360 m² avec l'atelier Moins Mais Mieux, deux designers et artisan·es du réemploi. Aujourd'hui, de nombreux·euses résident·es partagent les serres de l'ancien MIN de Nantes.

« *Il faut un alignement des planètes pour trouver un lieu et avoir à ce moment-là les bonnes personnes motivées et disponibles.* »

OUVERTURE DU LIEU

Après plusieurs mois d'aménagement et de construction des établis, c'est à l'automne 2019 que le lieu ouvre. Au moment de l'inauguration, Gueules de Bois ne dispose pas encore des machines actuelles, l'atelier est moins fourni. Mais le lieu évolue rapidement et se voit petit à petit aménagé par les bénévoles et doté de davantage de machines. Le panel d'activités proposé aux usager·ères se renforce aussi progressivement.

RESTER À TAILLE HUMAINE

En 2020, c'est le début de la crise sanitaire. L'atelier peut heureusement rester ouvert aux professionnel·les pendant le confinement. L'après-Covid voit déferler une vague de particulier·ères souhaitant se reconnecter au manuel, mûs par l'envie d'apprendre, de pratiquer, de faire soi-même. Submergé par les demandes, Gueules de Bois se questionne aujourd'hui sur le bon niveau de réponse à apporter : comment se développer sans grossir de manière importante et dénaturer le projet ? Comment conserver un projet à taille humaine ? L'association aimerait par exemple disposer d'un peu plus de place, de quelques établis en plus, de davantage de stockage pour renforcer l'activité de réemploi… Mais se questionne sur les manières d'évoluer sans engager de changements majeurs.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

En parallèle, l'association cherche à développer de nouvelles activités, telles que la mise en place d'un service autour du réemploi du bois. Elle fait en effet le constat d'un gisement de déchets bois important auprès de plusieurs partenaires, réutilisables dans de nouvelles réalisations. Mais la gestion et le stockage des dons n'est pas une mince affaire. Elle envisage aussi la mise en place d'activités de formations reconnues, qualifiantes ou certifiantes, pour aller plus loin dans la transmission de savoirs. En parallèle de ces développements, Gueules de Bois cherche aussi à consolider ses fondements, et veille tout particulièrement à prendre soin de ses bénévoles, qui sont au cœur du fonctionnement de la structure.

OFFRE DE SERVICE

Gueules de bois accueille tout autant des particulier·ères que des professionnel·les dans son atelier et travaille aussi hors les murs en conduisant des chantiers participatifs pour des structures.

POUR LES PARTICULIER·ÈRES

- Participer à un atelier d'initiation ponctuel pour fabriquer un objet.
- Participer à un cours technique pour apprendre à utiliser ou se perfectionner sur l'usage d'une machine.
- Participer bénévolement à un chantier participatif pour réaliser des projets d'aménagement ou de scénographie pour des associations, structures de l'ESS ou établissements scolaires.
- Être accompagné·e dans la réalisation d'un projet personnel. Après avoir adhéré, le/la particulier·ère doit participer à une formation initiale et à des formations complémentaires s'il/

elle veut utiliser certaines machines. Suite à cela, l'association lui propose un premier rendez-vous pour échanger autour de son projet. L'adhérent·e peut enfin réserver un établi, accompagné·e ou en autonomie, sur le nombre de créneaux qu'il/elle souhaite. Le tarif est défini en fonction des revenus de la personne (sur la base du déclaratif). L'atelier est ouvert aux particulier·ères sur certains créneaux uniquement (lundi, jeudi, vendredi, toute la journée et le samedi après-midi).

- Les particulier·ères peuvent également commander du bois (massif ou panneaux) via l'association, à des tarifs avantageux.

Aujourd'hui, l'association peine à répondre à la demande des particulier·ères. Plus d'une centaine de rendez-vous projet sont réalisés chaque année, il y a donc plusieurs semaines voire mois d'attente avant de pouvoir se lancer sur un nouveau projet dans l'atelier.

POUR LES PROFESSIONNEL·LES

- Accéder à un établi, du stockage, à des machines, à des consommables à prix coûtant, sur un nombre de jours choisi par le/la professionnel·le (tarif dégressif en fonction du nombre de jours prépayés), utilisables pendant 3 mois.

- Utiliser le camion utilitaire pour des besoins professionnels.

Aujourd'hui, 11 professionnel·les utilisent le lieu. L'objectif de l'association est d'être un tremplin pour ces professionnel·les, afin qu'ils/elles puissent tester leur activité avant de trouver leur propre local et d'investir dans leurs propres machines.

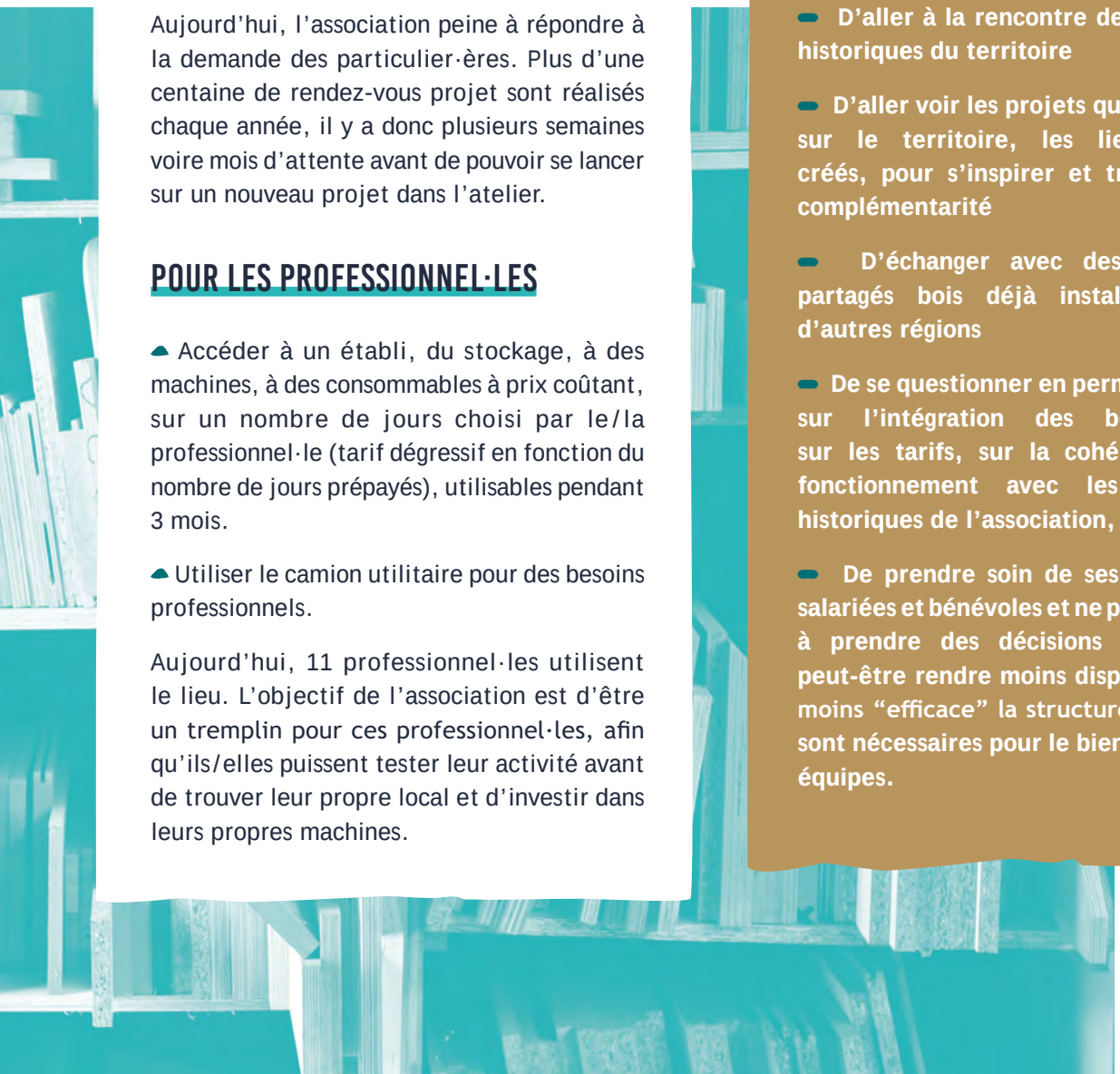

PETITS CONSEILS POUR PORTEUR·EUSES DE PROJET

Pour se lancer dans un projet de tiers-lieu, Gueules de Bois recommande :

- **De mobiliser un petit noyau dur de personnes hyper motivées, prêtes à passer du temps sur le projet**
- **D'organiser des moments conviviaux (cafés, apéros bénévoles) pour présenter le projet et faciliter l'intégration de nouvelles personnes, d'énergies bénévoles.**
- **D'aller à la rencontre des acteurs historiques du territoire**
- **D'aller voir les projets qui existent sur le territoire, les lieux déjà créés, pour s'inspirer et trouver sa complémentarité**
- **D'échanger avec des ateliers partagés bois déjà installés dans d'autres régions**
- **De se questionner en permanence : sur l'intégration des bénévoles, sur les tarifs, sur la cohérence du fonctionnement avec les valeurs historiques de l'association, etc.**
- **De prendre soin de ses équipes, salariées et bénévoles et ne pas hésiter à prendre des décisions qui vont peut-être rendre moins disponible ou moins "efficace" la structure, si elles sont nécessaires pour le bien-être des équipes.**

ATELIER GUEULES DE BOIS

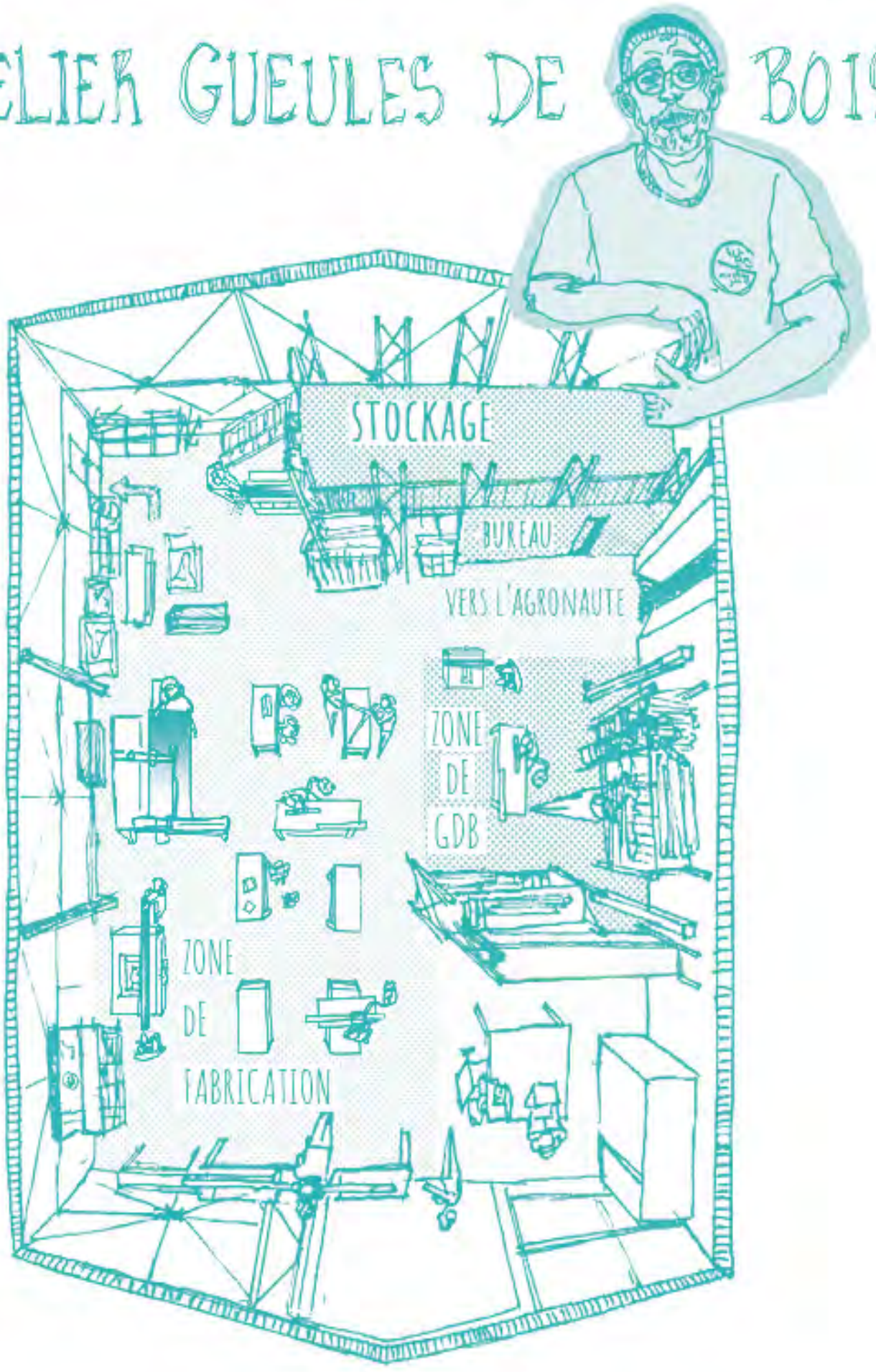

POUR LES STRUCTURES : ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES...

- Réaliser soi-même son projet d'aménagement en bois en utilisant l'atelier partagé (après une formation obligatoire). Le tarif est défini de manière forfaitaire, en fonction du nombre de jours souhaités et du budget annuel de la structure.
- Réaliser un projet en chantier participatif à l'atelier ou sur site : proposition sur-mesure, en fonction du besoin.

ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX PROPOSÉS

- Commande de bois (massif ou panneaux) à tarifs avantageux
- Consommables à prix libre : abrasifs, quincaillerie, dominos/lamellos, scotch, colle, ...
- Matériaux de récupération : chutes, bois de réemploi
- Outils à main : pour tracer, mesurer, scier, pour les finitions, ...
- Machines stationnaires ou semi-stationnaires : scie radiale, scie à ruban, dégauchisseuse-raboteuse, scie à format, toupie, mortaiseuse, perceuse à colonne, ...
- Électroportatif : perceuse-visseuse, scie sauteuse, scie circulaire, fraiseuse à dominos ou lamellos, défonceuse rabot électrique, ponceuse, ...
- Trousse de secours.

ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER

L'atelier de Gueules de Bois s'inscrit dans une friche urbaine transitoire dénommée L'Agronaute, dans les anciens locaux du MIN (Marché d'Intérêt National) de Nantes. Ce lieu appartient à la SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) et est géré par la Sauge (une association spécialisée sur l'agriculture urbaine) pour une dizaine d'années. On trouve dans l'Agronaute un bar, une ferme de jeunes pousses, un jardin partagé, des artisan·es et artistes, des associations spécialisées sur le compost ou encore les low-tech, une pépinière de plantes intérieures cultivées localement,... Le lieu est donc propice aux rencontres et aux collaborations (prêt de matériel, projets interpersonnels,...).

Gueules de Bois est locataire de la Sauge (bail d'un an renouvelable automatiquement) et dispose, en plus de son local dédié, d'un accès à des espaces mutualisés avec les autres locataires du lieu (cuisine, sanitaires...). Le local, d'une surface de 360 m^2, est loué vide. Les aménagements intérieurs (mezzanine, rangements...) ont été réalisés par des bénévoles à l'occasion de chantiers participatifs. L'association dispose aussi d'un espace de stockage du bois en extérieur (surface de 100 m^2), et un en intérieur (hors atelier) de 50 m^2.

Le local s'avère désormais un peu petit par rapport aux besoins de l'association, qui souhaiterait disposer de davantage d'espace pour le stockage (du bois de réemploi notamment), car l'équipe est parfois obligée de refuser les dons faute de place.

MODÈLE JURIDIQUE ET DE GOUVERNANCE

STATUT JURIDIQUE

Gueules de Bois est géré par une association loi 1901.

INSTANCES

L'association est pilotée par un bureau composé de trois personnes. Ce bureau est collégial, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de rôles (présidence, secrétariat…) attribués à certaines personnes. Ces trois personnes se répartissent les tâches. L'association n'a pas de conseil d'administration.

MEMBRES

L'association est composée de membres actifs (catégorie d'adhérents définie dans les statuts), qui participent activement, contribuent aux chantiers, animent des ateliers d'initiation…, et des adhérent·es particulier·ères et professionnel·les qui sont les usager·ères de l'atelier. L'association compte 278 adhérent·es à jour de cotisation au 1er décembre 2022.

ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe est aujourd'hui composée de 4 salarié·es : un directeur (CDI forfait jours), un responsable de l'atelier (alternance), un responsable vie associative (CDI temps partiel) et une chargée d'une mission sur le réemploi (CDD temps partiel). Soit 3,1 ETP.

ÉQUIPE BÉNÉVOLE

L'investissement bénévole a été très important sur le démarrage et continue de l'être, notamment de la part de professionnel·les (ébénistes, menuisier·ères…) qui animent des ateliers, préparent et encadrent des chantiers participatifs,…

ÉCOSYSTEME PARTENARIAL

Dans l'écosystème partenarial de Gueules de Bois, on trouve :

- La monnaie locale du territoire
- Des acteurs du réemploi dont les entreprises partenaires auprès desquelles l'association collecte du bois de réemploi (scierie, constructeurs, …)
- Le réseau local de l'économie sociale et solidaire
- Les collectivités territoriales
- L'ADEME
- Des structures de l'animation de la vie locale (Maisons de quartier…)
- Les autres ateliers partagés autour du bois en France.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Gueules de Bois a pensé son modèle économique sur la base de plusieurs objectifs, parmi lesquels :

- L'autonomie : que la structure ne dépende pas, à terme, de subventions publiques
- L'accessibilité : les tarifs sont basés sur les revenus (déclaratifs).

Les charges du lieu sont globalement couvertes grâce aux adhésions et à la location d'établis. La réalisation de chantiers participatifs pour des structures du territoire (collectivités, associations...) représente ensuite la majeure partie des revenus de l'association, lui permettant de couvrir les salaires, d'alimenter la trésorerie et d'investir. De nouveaux services sont à l'étude autour du réemploi de matériaux, dans le cadre d'un soutien de l'Ademe.

BUDGET ANNUEL MOYEN

Autour de 200 000 €.

PRINCIPALES CHARGES

Loyer, salaires, bois, consommables, équipement (dont son entretien), camion, assurance.

PRINCIPAUX PRODUITS

Adhésions, location des établis par les particulier·ères et les professionnel·les (activité concurrentielle susceptible d'être fiscalisée au-delà d'un certain seuil), ateliers d'initiation, réalisation de chantiers participatifs.

© Cécile Debise

PRINCIPALES SUBVENTIONS MOBILISÉES

Ademe, Ville de Nantes.

PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS INITIAUX

Crowdfunding, subvention d'investissement de la Région Pays de la Loire , Ville de Nantes (Bureau des projets), autofinancement grâce aux activités déjà lancées.

LES PROJETS PÉPITES

- **EHPAD Zola** : un des premiers projets de l'été 2019, pour construire une table, des bancs et une petite cabane de jardin. Aménagements extérieurs pour les habitants de l'EHPAD et ses voisin.es dans le but de créer un espace potager accessible à toutes et tous. Chantier de 3 jours avec les habitant.es du quartier.

- **Aménagement des nouveaux locaux d'Écopole** : bureaux, rangements, placards, coins cuisine... Plus de 70% des matériaux sont issus du réemploi, sur la demande d'Ecopôle. Ils proviennent de caissons de transport de pièces d'aéronautique.

- **Bibliothèque «Hors les Murs» du Grand Bellevue** : un projet aussi joli et utile que complexe, de par tous ses petits détails : cornières, vérins, châssis métallique, autocollant, panneaux signalétiques métalliques, malle électrique autonome, ...

- **Chantiers jeunes avec cafés mobiles** : un groupe de jeunes du quartier Beaulieu a pu réaliser un café mobile mi métal mi bois : châssis métal soudé à l'atelier en amont, habillage du caisson en sapin valorisé et rangements intérieurs en contreplaqué valorisé. Le café mob'île est utilisé par les habitant·es et associations du quartier pour leurs évènements.

CRÉATION GRAPHIQUE : ATELIER LESLIE DUMONT